



DEPARTEMENT
PAS DE CALAIS

COMMUNE DE NORT-LEULINGHEM
62890 NORT-LEULINGHEM
TEL 03.21.35.60.63

ARRONDISSEMENT
ST OMER

CANTON
ARDRES

Mesdames, Messieurs,

Nous vous adressons le compte rendu de la réunion de conseil municipal qui s'est tenu le 1^{er} octobre 2015.

- **CASO** : modification des statuts avec prise de la compétence voirie d'intérêt communautaire
 - Approbation
- **CASCO** : Comptes rendus annuels techniques et financiers.
 - Approbation des comptes rendus.
- **EOLIEN** : la commune doit délibérer pour intégrer ou non un projet éolien dans le PLUI.
 - Avis défavorable du conseil municipal
- **MANDAT EN NON VALEUR** : Il s'agit d'un reste dû de 12,23 euros sur les ordures ménagères.
 - Délibération modificative est prise.
- **FORMATION** sur la gestion des carrières :
 - Avis favorable du conseil municipal pour la participation aux frais de déplacement et de repas. Il seront partagés avec la commune de Journy.
- **MISE EN PEINTURE** de la façade avant de la mairie et des deux logements.
 - Les travaux sont terminés
 - Coût : 1500 euros
 - Le conseil remercie ceux qui les ont réalisés.
- **CIMETIERE** : La concession à perpétuité n'existe plus. Le renouvellement doit intervenir au bout de 30 ans. Le prix de la concession est de 65 euros le m².
 - Le conseil décide de ne pas faire payer le renouvellement.
- **NOUVELLE COMMUNE** : Une réunion a eu lieu à Saint Martin au Laert, le mardi 22 septembre. Les conseils municipaux devront se prononcer **POUR** ou **CONTRE** la nouvelle commune qui rassemblerait les 26 communes de l'actuelle CASO. Le Président F. Decoster aurait souhaité que toutes les communes votent le même jour à la même heure. La date de 24 novembre est retenue.
- **PERMANENCE** des conseillers départementaux, Bertrand Petit et Sophie Warot, le Vendredi 16 octobre 2015 à la mairie de 11h à 12h.

QUESTIONS DIVERSES :

- Site internet.
 - Le site est en ligne : www.nort-leulinghem.fr
- Borduration : la question est de nouveau posée. Relance est faite auprès de Leroy TP.
- Parking devant la mairie. Pour faciliter son utilisation, des marquages au sol vont être réalisés
- La vitesse dans le village est de **50 KM/H**. Merci de la respecter.
 - L'agence d'ingénierie vient le Vendredi 2 octobre. Outre la route départementale, tous les autres « points noirs » seront abordés.
 - Demander des devis pour un COUSSIN BERLINOIS
- Merci également de respecter le stationnement. Le stationnement gênant voire dangereux est monnaie courante dans certaines rues du village.
Un effort de chacun contribuera à une amélioration certaine de la vie de tous.



Nous vous en souhaitons bonne réception
Bien cordialement

Jean Marie BRAME et le conseil municipal